tacle plus édifiant que celui du frère donnant le soir le bras à sa sœur pour aller avec elle porter sa prière et faire sa visite au Dieu du tabernacle. Vous ne croirez pas que la vacance, avec la liberté, vous apporte aussi le droit de négliger la confession et la communion. Si vous avez eu tant de peine à préserver votre vertu quand au collège la réception fréquente de l'Hostie la sauvegardait, imaginezvous quelle serait votre folie de la délaisser quand le péril vous enserre de toutes parts? Que si enfin l'amour de Dieu vous inspire plus de compassion pour le prochain, comment mieux vous initier à l'action sociale qu'en accompagnant votre famille ou le vicaire de votre paroisse auprès des malades et des pauvres? Leçons faciles, leçons fécondes que la vacance met à votre portée et que l'avenir se réserve de faire fructifier.



Cette expansion de vos facultés les plus nobles aura pour premier effet de réprimer les incartades d'une imagination toujours prête à se débander. Mais elle n'est possible que si votre corps même reçoit un développement régulier. Ne soyez pas de ceux qui croient nuire à leur progrès intellectuel parce qu'on leur réclame une part de travail aux champs. Pour y avoir rendu vos mains calleuse, vous n'en serez que plus aptes à approcher et à comprendre " ceux qui, dans la liste de leurs pairs, comptent pour premier ancêtre le fils de l'ouvrier (Faucher de St-Maurice) ". C'est sous l'empire d'une idée fausse que certains parents n'osent inviter au labeur manuel Monsieur leur Fils ; c'est à tort qu'ils croient ainsi l'abaisser. Ils ne songent pas que l'effort musculaire en fera bien plutôt un homme que les longs stages de fainéantise sur la place du bourg. moins déployez vos poumons dans de longues et fréquentes promenades sur les côteaux ou sous les grands chênes. La vue des larges horizons, l'odeur qui monte des foins, l'air pur qui vous enveloppe, tout cela, en exaltant les facultés. étend les ressorts de la vie, accroît les forces physiques et compense les déperditions que provoquent les dix mois d'internement.